

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 4 septembre 2024

Influenza aviaire hautement pathogène : lancement d'une nouvelle campagne de vaccination

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a annoncé, le 20 août 2024, l'engagement de l'État dans la campagne vaccinale 2024-2025 des canards contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

L'État reconduit ainsi la campagne de vaccination IAHP afin de prévenir l'introduction et la diffusion du virus sur le territoire français, alors que deux foyers sont apparus en Bretagne récemment. En anticipation de cette campagne, l'État a sécurisé la disponibilité en vaccins contre l'IAHP en commandant, dès le mois de juillet, 67,75 millions de doses de vaccins.

Les acteurs de la filière avicole pourront s'appuyer sur l'expérience réussie et les enseignements de la campagne vaccinale 2023-2024. Cette campagne de vaccination obligatoire était la première déployée à cette échelle contre l'IAHP, au niveau mondial.

En Haute-Garonne, lors de la campagne vaccinale 2023-2024, ce sont plus de 376 000 doses de vaccins qui ont été utilisées. Aucun foyer de la maladie n'a été enregistré sur cette période de production dans le département.

Aussi, Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, remercie tous les acteurs de leur implication au cours de la saison de vaccination 2023-2024 et les invite à maintenir leur vigilance vis-à-vis de cette maladie pour la saison qui s'ouvre. La surveillance, la biosécurité et la vaccination sont, en effet, des piliers complémentaires de la prévention de l'IAHP.

L'État finance la campagne de vaccination IAHP 2024-2025 à hauteur de 70% d'octobre à décembre 2024.

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES

Romarc ZURCZAK

Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)